

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article6433>

La loi « Big Brother » inquiète des Israéliens

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2007

Spyworld Actu

La Knesset a donné à la police la possibilité de traquer toutes les conversations téléphoniques.

Les défenseurs des libertés dénoncent l'arrivée de « Big Brother » en Israël. Une loi baptisée « Information sur les communications », donnant plus de moyens à la police pour lutter contre la criminalité, a été approuvée lundi soir par la Knesset. Depuis, l'affaire déchaîne les passions, de plus en plus d'Israéliens redoutant une invasion de leur sphère privée.

La nouvelle loi autorise la police à créer une base de données répertoriant toutes les informations liées à l'utilisation du téléphone. Celle-ci comprendra les numéros de téléphone, les noms des utilisateurs de téléphones portables, les numéros de série des téléphones et des cartes situant les antennes, ainsi que le décompte des communications et des SMS. Elle permettra à la police de tracer et d'écouter toutes les communications et de suivre tous les mouvements des utilisateurs de portable, que leur appareil soit éteint ou allumé.

Même les États-Unis, après le 11 septembre 2001, n'ont pas réussi à faire adopter une législation aussi dure. Selon le ministère israélien de la Justice, cette base de données offre à la police un arsenal inégalé dans le monde occidental.

« Des outils du XXIe siècle »

En théorie, les policiers sont tenus d'obtenir le mandat d'un juge avant d'utiliser ces informations, et uniquement dans le cas d'un « crime sérieux ». Cependant, la loi prévoit qu'en cas d'urgence et pour une infraction sérieuse, un policier peu procéder à des écoutes ou obtenir toute autre information utile, sans autorisation préalable. « Le crime sérieux inclut presque tous les délits, y compris la calomnie et l'insulte à un agent de police », s'inquiète le député du Likoud (droite) Gidéon Saar. Toutes les polices auront accès à la base de données, y compris la police militaire, l'autorité antitrust et l'administration fiscale.

La loi vient compléter un dispositif juridique qui traduit la préoccupation sécuritaire de l'État hébreu au détriment des libertés individuelles. Le président de la commission de la Justice et des Lois, Menahem Ben-Sasson (Kadima), s'est félicité que la police puisse enfin avoir « des outils du XXIe siècle, alors que les criminels utilisent déjà des moyens du XXIe ». « Nous créons le 1984 d'Orwell, alors que nous sommes en 2007 », dénonce au contraire le député de gauche Yossi Beilin.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/internationa...>